

Tir en Salle

2 x 18 m

Qualificatif pour le championnat de France

Samedi 01 février 2025 soir

Dimanche 02 février 2025

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SAVOIE 2025

A la salle polyvalente de Barberaz

(Sortie Barberaz, suivre Barberaz centre, un fléchage sera mis en place)

GPS N 45.56385° E 5.94438°

Programme

	Samedi Soir	Dimanche Matin	Dimanche Ap.midi
Ouverture du greffe	18 h 15	8 h 30	12 h 30
Echauffement et vérification du matériel	18 h30	8 h 45	12 h 45
Début des tirs	19 h 15	9 h 30	13 h30
Rythme	A/B/C/D	A/B	A/B/C

Remise des prix dimanche après-midi 17h30

Les archers savoyards concourants pour le championnat départemental doivent s'inscrire sur le départ correspondant à leur catégorie.

Pour les archers non savoyards : inscription pour les départs du samedi soir et en fonction des places disponibles le dimanche.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Dimanche matin	Dimanche Ap.midi
Arc nu : SCRATCH Junior, S1 – S2 – S3 SCRATCH Jeunes (benjamins – minimes – cadets)	Arc classique : cadets – juniors – S1 , S2, S3
Arc classique : benjamins et minimes	
Arc à poulies : cadets – juniors – S1, S2, S3	

Organisation

	Arcs classiques	Arcs à Poulies	Arcs nus/droits/chasses
Blasons de 60	Benjamins / Minimes		Benjamins/Minimes/Cadets
Blasons de 40	Cadets/Juniors/Séniors 1,2,3 Uniquement le samedi soir		Juniors/Séniors 1,2,3
Trispots verticaux de 40	Cadets/Juniors/Séniors 1,2,3	Cadets/Juniors/Séniors 1,2,3	

Pour les arcs classiques, possibilité de tirer sur trispots verticaux sur demande lors de l'inscription.

Licence et certificat médical obligatoire, tenue blanche ou de club exigée.

Pour les archers handi, veuillez-vous signaler afin de nous permettre d'adapter votre pas de tir.

Inscriptions : par Email > serge-gotteland@orange.fr (un avis de réception vous sera transmis)

par Courrier > serge GOTTELAND – 22 chemin de la Biche 73000 BARBERAZ

Les inscriptions accompagnées du règlement seront prioritaires.

Règlement par chèque libellé à l'ordre des Archers de Barberaz avant le 29 janvier 2025.

Tarifs : Benjamins et Minimes > 8 €

Cadets à Séniors 3 > 11 €

Arbitrages :

A disposition sur le concours



Siège Social : Mairie de Barberaz – 73 000 BARBERAZ

Dino MARISCALCO – 439 Avenue de la Plaine – 73420 Voglans

les.archers.de.barberaz@gmail.com

association agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le n° 73 S 2307

Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) n° 01/73/225

